



PRIÈRE

DIX HEURES

M^{me} STEFANSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 200 — *Loi sur la budgétisation axée sur les résultats/The Results-Based Budgeting Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} STEFANSON, M. le *ministre* STRUTHERS, M. HELWER, M. le *ministre* BJORNSON, M^{me} DRIEDGER et M. ALLUM interviennent. M. DEWAR exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. PALLISTER présente la proposition suivante :

Proposition n° 2 : Droits matrimoniaux relatifs aux biens immobiliers dans les réserves

Attendu :

que la population autochtone représente 15,9 % de la population totale du Manitoba;

que les femmes autochtones constituent 7,7 % de la population totale de la province et, que selon les prévisions, cette proportion devrait augmenter de 24 % d'ici 2017;

que le ministère des Affaires autochtones et du Nord indique que sa vision consiste à améliorer la qualité de vie et les perspectives d'avenir pour les Autochtones et les résidents du Nord du Manitoba;

que la *Loi sur les Indiens* ne protège pas les droits des femmes autochtones vivant dans les réserves en matière de biens immobiliers;

qu'il existe de nombreux cas de femmes et d'enfants autochtones qui vivaient dans les réserves et sont devenus sans abri ou qui ont dû vivre dans l'insécurité à la suite du décès d'un mari ou de la rupture d'une relation;

que la Commission d'enquête sur l'administration de la justice autochtone au Manitoba a recommandé que des mesures soient prises pour remédier à cette situation en 1988 et que la Commission royale sur les peuples autochtones et le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies ont fait de même en 1997 et en 1998, respectivement,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement fédéral à adopter le projet de loi S-2, la *Loi sur les foyers familiaux situés dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux*.

Il s'élève un débat.

M. PALLISTER, M. le *ministre* SWAN, M^{me} STEFANSON et M. le *ministre* ROBINSON interviennent. Ce dernier présente une motion voulant que la proposition soit amendée :

a) par substitution, dans l'avant-dernier paragraphe, à « 1988 », de « 1991 » et, à « 1997 », de « 1996 »;

b) par adjonction, à la fin, de ce qui suit :

que le président fasse parvenir une copie de la présente proposition au ministre fédéral des Affaires autochtones et du Développement du Nord.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

M. PALLISTER (avec le consentement de l'Assemblée) intervient. L'amendement, mis aux voix, est adopté.

Le débat se poursuit sur la version amendée de la motion principale.

M. le *ministre* ROBINSON (avec le consentement de l'Assemblée), M^{me} ROWAT et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TREIZE HEURES TRENTÉ

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la première lecture du projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets et la Loi sur l'environnement/The Waste Reduction and Prevention Amendment and Environment Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de remettre dans l'état où ils se trouvaient avant les inondations le parc provincial Saint-Ambroise et ses points d'accès afin que le parc puisse rouvrir au plus tard pour la saison 2013. (S. Bowers, P. Duff, V. Shrimpton et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage de rouvrir la salle d'urgence à Vita le plus tôt possible et qu'elle s'engage à fournir un soutien médical approprié aux résidents du sud-est du Manitoba au cours des nombreuses années à venir. (M. Alexiuk, B. Alexiuk, G. Thibodeau et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports reconnaisse que la route Cape Coppermine ne peut plus desservir adéquatement les résidents et les touristes et qu'il envisage d'y apporter des améliorations en tenant compte de son utilisation actuelle. (N. Slessor, G. Safinuk, E. Wiese et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé veille prioritairement à ce que de nouveaux foyers de soins personnels et de nouvelles places de soins longue durée soient disponibles dans la ville de Steinbach. (F. Peters, C. Pratz, V. Wiggins et autres)

M. le *ministre* CHOMIAK, au nom de M. le *ministre* SWAN, dépose :

le rapport annuel de la Fondation manitobaine du droit pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2012;
(Document parlementaire n^o 19)

le rapport annuel de la Société d'aide juridique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2012.
(Document parlementaire n^o 20)

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose le rapport annuel des Districts de conservation du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2012.
(Document parlementaire n^o 21)

M^{me} HOWARD, *ministre déléguée à la Situation de la femme*, fait une déclaration au sujet de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes qui a lieu aujourd'hui.

M^{me} ROWAT et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{mes} MITCHELSON et WIGHT, M. MAGUIRE ainsi que M^{mes} BLADY et BRAUN font des déclarations de député.

M^{me} la *ministre* HOWARD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 3 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congés en cas de maladie grave, de décès ou de disparition d'enfants)/The Employment Standards Code Amendment Act (Leave Related to the Critical Illness, Death or Disappearance of a Child)* — dont a fait rapport le Comité permanent des ressources humaines.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* HOWARD, M^{me} ROWAT et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* ASHTON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 2 — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité du personnel d'urgence et des agents d'exécution de la loi)/The Highway Traffic Amendment Act (Respect for the Safety of Emergency and Enforcement Personnel)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON et M. GAUDREAU interviennent. Sur la motion de M^{me} TAILLIEU, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* HOWARD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 15 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (protection du salaire minimum pour les employés ayant des incapacités)/The Employment Standards Code Amendment Act (Minimum Wage Protection for Employees with Disabilities)*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* HOWARD intervient. Sur la motion de M^{me} ROWAT, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* ALLAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 18 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité)/The Public Schools Amendment Act (Safe and Inclusive Schools)*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* ALLAN et M^{me} BRAUN interviennent. Sur la motion de M. CULLEN, le débat est ajourné.

M. le *ministre* RONDEAU propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur les pratiques commerciales (publicité et communication de renseignements visant les véhicules automobiles et autres modifications)/The Consumer Protection Amendment and Business Practices Amendment Act (Motor Vehicle Advertising and Information Disclosure and Other Amendments)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* RONDEAU intervient. Sur la motion de M. CULLEN, le débat est ajourné.

M. le *ministre* SWAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice/The Department of Justice Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN intervient. Sur la motion de M. HELWER, le débat est ajourné

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* RONDEAU voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 5 — *Loi sur la garantie des maisons neuves/The New Home Warranty Act*.

Le débat se poursuit.

M. le *ministre* RONDEAU et M. GOERTZEN interviennent. Sur la motion de M. CULLEN, le débat est ajourné.

Philip LEE, *lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba*, fait son entrée à l'Assemblée à 16 h 11 et prend place sur le trône.

Le président s'adresse au lieutenant-gouverneur en ces termes :

« Au cours de la présente session, l'Assemblée législative a adopté un projet de loi que je vous demande de sanctionner.

« (N^o 3) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congés en cas de maladie grave, de décès ou de disparition d'enfants)/The Employment Standards Code Amendment Act (Leave Related to the Critical Illness, Death or Disappearance of a Child)* ».

La greffière de l'Assemblée législative annonce la sanction du projet de loi en ces termes :

« Au nom de Sa Majesté, le lieutenant-gouverneur sanctionne le projet de loi en question. »

À 16 h 13, le lieutenant-gouverneur se retire.

La séance est levée à 16 h 17, et l'Assemblée ajourne ses travaux.

Le président,

Daryl REID